

Synthèse 2024 de la qualité de l'eau sur le territoire du Syndicat du Val de Loire

Le territoire du SVL se divise en 4 Unités de Distribution (UDI) :

1



Le Val de Loire Taizé Cébron :

Cette UDI est composée des communes suivantes :

Saint-Martin de Sanzay, Bagneux, Bouillé-Loretz, Argenton-l'Église, Saint-Pierre à Champ, Cersay, Bouillé Saint-Paul, Massais, Genneton,	Saint-Maurice la Fougereuse, Etusson Ulcot, Le Breuil-sous-Argenton, Argenton-les-Vallées.
--	--

[Voir synthèse de l'Agence Régionale de Santé en page 2](#)

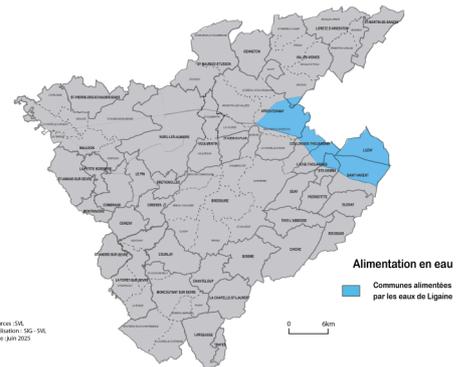
2

[Voir synthèse de l'Agence Régionale de Santé en page 3](#)

Le Val de Loire Taizé :

Cette UDI est composée des communes suivantes :

Moutiers-sous-Argenton,
Coulonges-Thouarsais,
Luché-Thouarsais,
Sainte-Gemme,
Saint-Varent,
Luzay



3



Le Val de Loire Montjean :

Cette UDI est composée des communes suivantes :

Loublande,
La Chapelle Largeau,
Moulins,
Mauléon,
Saint-Pierre des Echaubrognes,
Saint-Aubin de Baubigné,
Rorthais
Nueil les Aubiers (Partie Ouest)

[Voir synthèse de l'Agence Régionale de Santé en page 4](#)

4

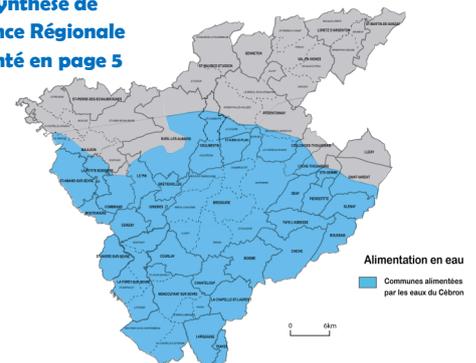
Le Temple,
Saint-Amand sur Sèvre,
La Petite Boissière,
Combrand,
Le Pin,
Bretignolles,
Nueil les Aubiers (Partie Sud),
Voultegon,
Saint-Clémentin
La Coudre,
Noirlieu,
Saint-Aubin du Plain,
La Chapelle Gaudin,
Noirterre,
Geay,
Pierrefitte,

Le Val de Loire Cébron :

Glénay,
Boussais,
Faye-L'Abbesse,
Chiché,
Boismé,
Saint-Sauveur,
Bressuire,
Chambrouet,
Beaulieu-sous-Bressuire,
Breuil-Chaussée,
Clazay,
Terves,
Cirières,
Cerizay,
Montravers,

Saint-André sur Sèvre,
Montigny,
La Forêt sur Sèvre,
Saint-Marsault,
La Ronde,
Saint-Jouin de Milly,
Moncutant,
Moutiers-sous-Chantemerle,
La Chapelle Saint-Etienne,
Le Breuil-Bernard,
Pugny,
Largeasse,
Trayes,
La Chapelle-Saint-Laurent,
Chanteloup,
Courlay.

[Voir synthèse de l'Agence Régionale de Santé en page 5](#)





ZONE DE DISTRIBUTION : VAL DE LOIRE TAIZE CEBRON

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité microbiologique. Elle présente cependant des concentrations en chlorothalonil R471811 (produit de dégradation d'un fongicide) élevées, qui emportent dégradation de l'indicateur global de qualité. Ces concentrations si elles ont dépassées la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme/l jusqu'au mois d'avril (avis de l'ANSES déclassant ce métabolite en non pertinent), n'ont pour autant jamais atteint des valeurs impliquant une restriction d'usage. La valeur indicative de 0,9 microgramme/l étant par ailleurs dépassée, des actions correctives doivent être mises en œuvre. Un suivi renforcé est mis en place dans cette attente. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres physico-chimiques. L'eau distribuée peut donc être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BANDOUILLE_K, L'ISLE_C, LE CEBRON, LA LOIRE, LES GRANDS CHAMPS F2, LES GRANDS CHAMPS F3, LES GRANDS CHAMPS F5, LES LUTINEAUX F1, LES LUTINEAUX F3, LES LUTINEAUX F4, LIGAINÉ 1, LIGAINÉ 2. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 9299 personnes sur 6 communes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU ANJOU DEUX SEVRES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **46**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **50**
Valeur moyenne : **21,4 mg/L**
Valeur maxi : **47 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **59 %**
Nombre de substances recherchées : **237**
Valeur maxi : **3 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **0,136 mg/L**
Valeur maxi : **0,2 mg/L**

TURBIDITÉ

A

Bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **47**
Conformité : **97 %**
Valeur maxi : **2,3 NFU**

Quelques conseils



PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **25**
Valeur moyenne : **18,9 °f**
Valeur maxi : **23,8 °f**

Édité le 15/04/2025

UDI 079000210

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : VAL DE LOIRE TAIZE

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité microbiologique. Elle présente cependant des concentrations en chlorothalonil R471811 (produit de dégradation d'un fongicide) élevées, qui emportent dégradation de l'indicateur global de qualité. Ces concentrations si elles ont dépassées la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme/l jusqu'au mois d'avril (avis de l'ANSES déclassant ce métabolite en non pertinent), n'ont pour autant jamais atteint des valeurs impliquant une restriction d'usage. La valeur indicative de 0,9 microgramme/l étant par ailleurs dépassée, des actions correctives doivent être mises en œuvre. Un suivi renforcé est mis en place dans cette attente. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres physico-chimiques. L'eau distribuée peut donc être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BANDOUILLE_K, L'ISLE_C, LES GRANDS CHAMPS F2, LES GRANDS CHAMPS F3, LES GRANDS CHAMPS F5, LES LUTINEAUX F1, LES LUTINEAUX F3, LES LUTINEAUX F4, LIGAINÉ 1, LIGAINÉ 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4073 personnes sur 4 communes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU ANJOU DEUX SÈVRES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **25**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **25**
Valeur moyenne : **43,2 mg/L**
Valeur maxi : **48 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **40 %**
Nombre de substances recherchées : **237**
Valeur maxi : **3 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,175 mg/L**
Valeur maxi : **0,2 mg/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **25**
Valeur maxi : **0,25 NFU**

Quelques conseils



PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **20,9 °f**
Valeur maxi : **23 °f**

Édité le 15/04/2025

UDI 079000211

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : VAL DE LOIRE MONTJEAN

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité microbiologique. Elle présente cependant quelques dépassements en chlorothalonil R471811 (produit de dégradation d'un fongicide) de la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme/l jusqu'au mois d'avril (avis de l'ANSES déclassant ce métabolite en non pertinent), sans pour autant atteindre la valeur indicative de 0,9 microgramme/l. Ces dépassements emportent dégradation de l'indicateur global de qualité. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres physico-chimiques. L'eau distribuée peut donc être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau

L'eau provient d'un mélange des usines de Montjean et du Thoureil qui prélèvent dans la nappe alluviale de la Loire.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 10009 personnes sur 2 communes (MAULEON, SAINT-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES). Le responsable des installations est : « SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU ANJOU DEUX SEVRES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **33**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **35**
Valeur moyenne : **5,45 mg/L**
Valeur maxi : **11 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **7**
Conformité : **43 %**
Nombre de substances recherchées : **237**
Valeur maxi : **0,21 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,11 mg/L**
Valeur maxi : **0,11 mg/L**

TURBIDITÉ

A Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **32**
Valeur maxi : **0,35 NFU**

Quelques conseils



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **14,4 °f**
Valeur maxi : **16,5 °f**

Édité le 15/04/2025

UDI 079000207

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : VAL DE LOIRE CEBRON

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A** : Eau de bonne qualité
- B** : Eau de qualité convenable
- C** : Eau de qualité insuffisante
- D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LE CEBRON, LIGAINÉ 1, LIGAINÉ 2. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 59950 personnes sur 31 communes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU ANJOU DEUX SEVRES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **132**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **128**
Valeur moyenne : **5,29 mg/L**
Valeur maxi : **9,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **237**
Valeur maxi : **0,085 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,153 mg/L**
Valeur maxi : **0,19 mg/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **127**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,64 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

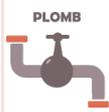
DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **15,8 °f**
Valeur maxi : **17,3 °f**

Quelques conseils



PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 15/04/2025

UDI 079000209

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.